

Un premier projet collaboratif pour la renaturalisation des espaces gazonnés du mont Royal

Projet du cimetière Notre-Dame-des-Neige et de l'Université de Montréal



UN PARTENARIAT AUX NOMBREUX AVANTAGES ÉCOLOGIQUES :

Dans le cadre des Rencontres des grands propriétaires institutionnels du mont Royal sur la gestion écologique de leurs propriétés organisée par les Amis de la montagne, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges et l'Université de Montréal (UdeM) ont entrepris la restauration écologique d'espaces gazonnés sur leurs terrains respectifs et collaborent pour en optimiser la planification et la mise en œuvre. Inspiré de l'approche de **gestion différenciée des espaces (GDE)**, le projet de restauration comprend l'aménagement de cinq surfaces sur lesquelles la tourbe est remplacée par une douzaine d'espèces végétales indigènes du mont Royal. Ce projet écologique et novateur est destiné à engendrer des retombées positives pour la biodiversité et la communauté.

Le projet est mis en place grâce à la collaboration des équipes d'entretien du cimetière et des étudiants du programme d'Environnement et développement durable de l'UdeM qui en assure le suivi scientifique.

QUELQUES OBJECTIFS DU PROJET :



Augmenter la résilience du territoire face aux changements climatiques



Rehausser la biodiversité



Soutenir les pollinisateurs



Créer des habitats pour les petits mammifères



Rehausser la qualité esthétique et paysagère



Contribuer à la recherche en environnement

GRANDES ÉTAPES DU PROJET :

Création du partenariat et établissement des objectifs

Choix des sites

Aménagement et entretien

Suivi scientifique

Communication et sensibilisation

Choix des semences

Récolte des semences

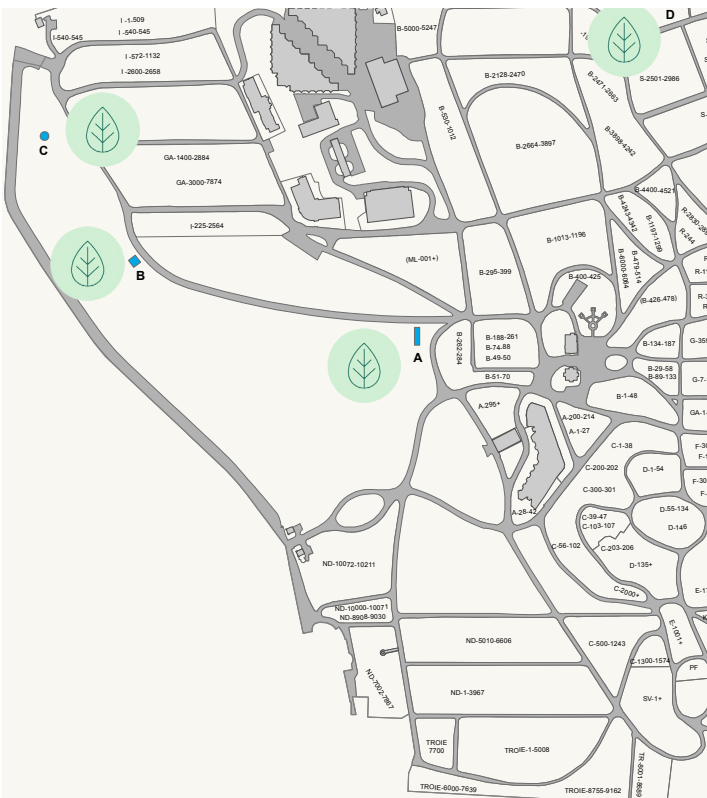
Agrandissement des zones

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Un travail de communication a été réalisé en amont du projet afin que les usagers du cimetière soient informés des travaux, avant qu'ils ne débutent. En mars 2021, la Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, qui gère le développement du cimetière, a sondé sa clientèle pour connaître son ouverture face à la mise en œuvre d'un « virage vert » sur le site. Plus de 80 % des répondants ont donné leur appui à cette démarche. Le cimetière a, par la suite, diffusé des communiqués et utilisé ses plateformes dans les médias sociaux pour informer le public et sensibiliser les familles des défunts et les autres usagers aux changements qui allaient s'amorcer. Durant la première phase des travaux d'ensemencement, des affiches d'information ont été ajoutées aux entrées du cimetière et à plusieurs endroits sur le terrain à proximité des sites de restauration écologique.

CHOIX DES SITES

Les deux partenaires ont choisi cinq sites de tailles similaires d'environ 100 m², afin de mener leur expérience et de démarquer le projet. Quatre des sites sont situés dans le cimetière et le cinquième est sur le campus de l'UdeM. Les sites ont des caractéristiques différentes, ce qui permet d'étudier le développement des espèces dans plusieurs conditions. Cette façon de procéder permettra d'approfondir les connaissances quant aux meilleures conditions d'implantation des espèces sélectionnées.



SÉLECTION DE PLANTES INDIGÈNES DU MONT ROYAL

Les cinq sites du projet sont ensemencés avec une douzaine d'espèces de plantes indigènes spécifiques au territoire de la montagne et représentées en différentes proportions. Les semences sont sélectionnées à partir de renseignements fournis par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports et par le Bureau de la transition écologique et de la résilience de la Ville de Montréal.

Nomenclature latine	Nom commun	Pourcentage du poids total des semences utilisé
<i>Solidago nemoralis</i>	Verge d'or des bois	0,6 %
<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge	21,6 %
<i>Sporobolus heterolepis</i>	Sporobole à glumes inégales	-
<i>Carex lurida</i>	Carex luisant	2,6 %
<i>Anemone canadensis</i>	Anémone du Canada	33,3 %
<i>Carex crinita</i>	Carex crépu	0,6 %
<i>Zizia aurea</i>	Zizia doré	26,6 %
<i>Solidago flexicaulis</i>	Verge d'or à tige zigzagante	2,0 %
<i>Monarda fistulosa</i>	Monarde fistuleuse	3,4 %
<i>Astragalus canadensis</i>	Astragale du Canada	4,9 %
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle	1,7 %
<i>Doellingeria umbellata</i>	Aster à ombelles	2,6 %

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES SITES

À la mi-juillet 2021, des étudiants de l'UdeM préparent les sites en les désherbant. Les travaux sur quatre des cinq sites sont faits avec une petite excavatrice alors que l'autre est désherbé manuellement, à l'aide de pelles. Par la suite, dix centimètres de terre sont ajoutés sur les parcelles. Les premiers centimètres du sol sont ameublés pour recevoir les semences. Avant l'ensemencement, ces dernières ont reçu un traitement de stratification à froid durant des périodes allant jusqu'à 90 jours en fonction des espèces. Cette étape est essentielle pour produire des plantules vigoureuses. Les graines sont semées à la volée et les douze espèces végétales sont réparties sur les sites.

Les semences d'une même espèce sont regroupées de manière à créer des massifs floraux. Une fois au sol, les semences sont recouvertes de quelques centimètres de terre et arrosées. Pour des raisons hors de leur contrôle, l'ensemencement a été réalisé plus tard que prévu. Idéalement et à l'avenir, les végétaux seront semés à la fin avril. Les équipes horticoles du cimetière s'occupent de l'arrosage des sites à partir du jour de l'ensemencement.

RÉCOLTE DES SEMENCES ET SUIVI SCIENTIFIQUE

Les étudiants de l'UdeM assurent le suivi scientifique du projet. Ils analysent la croissance des végétaux et récoltent les semences en fin de saison. Pendant l'hiver, ces dernières sont conservées dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière en vue d'être semées au printemps suivant. De cette manière, il sera possible d'agrandir graduellement les surfaces aménagées, tout en réduisant les coûts annuels associés à l'achat des semences.

COÛTS DU PROJET

Les coûts de l'initiative sont relatifs à l'achat des semences et de terre, ainsi qu'au développement d'un affichage informatif. Les autres dépenses liées à l'entretien et au suivi du projet sont respectivement internalisées dans les budgets du cimetière et de l'UdeM.



La gestion différenciée : une pratique à intégrer sur le mont Royal

Le projet du cimetière et de l'UdeM s'inspire d'une approche de gestion différenciée des espaces qui comporte de nombreux avantages pour le vivant et le climat. Les Amis de la montagne et leurs partenaires travaillent au déploiement d'initiatives qui s'inscrivent dans cette approche, qui consiste à :

- Passer d'une logique de contrôle de l'aménagement paysager à une logique de respect des cycles naturels basée sur la science.
- Réduire certaines interventions (tonte, arrosage, désherbage, usage d'engrais ou de pesticides) dans certaines zones paysagères, en tenant compte des besoins des plantes et de l'utilisation qui est faite de l'espace.
- Aménager des espaces en y intégrant des espèces indigènes caractérisées par leur rusticité et leur intérêt écologique, afin de les rendre plus résilients.
- Aménager des paysages esthétiques biologiquement riches pour lutter contre la dégradation des écosystèmes.
- Laisser pousser la végétation de façon spontanée dans certaines zones, par exemple en cessant de tondre la pelouse et en contrôlant les espèces indésirables.